

## Inauguration du Fournil de Kanfen

Au bonheur des gourmands !

Moment d'émotion et de joie lors de l'inauguration



Les travaux sont finis et la boulangerie est prête ! La décoration est moderne et chaleureuse. Samedi 13 septembre 2014, nous voilà à la journée portes ouvertes de la boulangerie tant attendue !

Pour Danny Le Doaré, cette journée est bien plus qu'une simple inauguration. C'est laboutissement d'un projet mis en route en 2011-2012. Il aura fallu plus de 3 ans de persévérance, d'abnégation, de travail pour qu'aujourd'hui, il puisse faire partager sa passion dans des conditions et dans un cadre de toute première qualité. Comme il le dit, ses parents l'ont mis dans le pétrin tout

jeune et il n'a jamais voulu en sortir ! Danny est très entouré : sa compagne, ses parents, sa famille et ses proches sont venus nombreux pour partager avec lui ce moment si important. Les Kanfenois n'étaient pas en reste puisqu'ils ont défilé en masse tout au long de la journée pour découvrir ce nouveau lieu de vie du village.

Denis Baur, maire de Kanfen, a tenu à féliciter Danny et tout son entourage pour le travail réalisé car si le projet s'est concrétisé en 3 ans, il aura fallu tout un travail d'équipe pour sortir le bâtiment de terre en 9 mois seulement !

M. le Maire, entouré de ses homolo-

gues de Volmerange-les-Mines, de Hettange-Grande et de Entrange, a déclaré que ce commerce de proximité constitue pour Kanfen une première étape. La boulangerie sera, en effet, le premier maillon d'une chaîne de services développés pour notre village. Cette journée très spéciale revêtait des airs de mariage, celui d'un boulanger avec son village. Les convives ont assisté à la danse des plateaux de viennoiseries, mignardises, sucrées ou salées (choux, éclairs, tartelettes...) tous aussi bons les uns que les autres et qui nous donnaient déjà un aperçu de la palette des talents de Danny !



Nous avons rencontré Danny Le Doaré, dans son fournil : **Quel est votre parcours personnel et professionnel ?**

Ma famille est originaire de Bretagne mais je viens de Bousse où mes parents avaient une boulangerie-pâtisserie, c'est comme ça que je suis tombé dans la marmite. Après mon apprentissage en pâtisserie et une formation en boulangerie, j'ai travaillé plusieurs années ; à 26 ans, je

suis complètement prêt à assumer pains et pâtisseries, c'est un métier où il vaut mieux commencer jeune !

**Quelle est votre équipe ?**

Il y a 2 boulangers, 4 vendeuses et moi-même en tant que pâtissier. Le magasin est ouvert dès 4 h 30. On cuite des pains jusqu'en soirée et on ferme à 19 h 30. Nous sommes ouverts 7 jours sur 7.

**Comment fabriquez-vous votre pain ?**

Pour le pain blanc, j'ai des équipements qui me permettent de tout programmer. Je travaille surtout la tradition : c'est un autre processus, où tout se fait le matin même. La baguette est faite au sel de Guérande avec quasi-

ment pas de levure et on ne travaille que sur le levain pour avoir un meilleur goût et une meilleure conservation.

**Quelle est votre spécialité ?**

Je n'en ai pas vraiment, mais on me dit souvent que mon mille-feuilles est extraordinaire ! Je propose toute une palette de baguettes mais aussi une vingtaine de pains spéciaux, des sandwichs, des pizzas, des quiches, des pâtés en croûte...

Danny est super motivé, pas de vacances pour le moment ! Nul doute que sa passion pour son métier fait déjà le bonheur de nos papilles. Nous lui souhaitons beaucoup de succès !

## **L'assainissement à Kanfen**

## Des trous, encore des trous !



## *Les travaux d'assainissement rue de la République*

Vous avez sans nul doute remarqué les travaux de voirie menés par la Communauté de Communes de Cattenom dans les rues de Volmerange, puis du Moulin, du Lavoir, de Zoufftgen et maintenant dans les rues de la Mairie et de la République. Ils se poursuivent actuellement rue de la Kissel jusqu'au poste de refoulement rue du Chemin de Fer. Ils concernent l'assainissement de

Kanfen, c'est-à-dire le passage du village de l'assainissement non-collectif à l'assainissement collectif. Ils sont menés en parallèle avec le branchement de la commune à la future station d'épuration située sur le ban d'Hettange-Grande et dont la mise en activité devrait être effective fin 2015 si la construction ne prend pas de retard. L'augmentation de la taxe d'assainis-

# Vie scolaire

## S'adapter à de nouveaux rythmes de travail

Le mardi 2 septembre, ce sont 115 enfants qui ont poussé les portes des écoles élémentaires et maternelles de Käfgen. 6 classes au total, dont 4 à l'école élémentaire et 2 à l'école maternelle. Depuis l'année 2001, les effectifs n'ont cessé d'augmenter avec



un petit fléchissement de quelques enfants lors de cette rentrée 2014/2015. Côté direction, Madame Nierenberger pour l'école Jeanne d'Autel et Monsieur Tchorowski pour l'école Jean de Raville, assureront le bon fonctionnement d'une année particulièrement

riche avec la mise en place d'une nouvelle organisation du temps scolaire.  
***Horaire des écoles :***  
*Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :*  
8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 15 h 15  
*Mercredi :* 8 h 30 à 11 h 30  
Soit un volume hebdomadaire de 24 h



gement (0,90€ à 1,70 €) est en partie justifiée par ces travaux, dont le coût global rien que pour notre village est estimé à 3 735 986 €.

Attention, vos fosses septiques doivent rester en activité jusqu'à la mise en service de la station d'épuration. Une fois cette dernière opérationnelle, les propriétaires auront 2 ans pour effectuer leurs travaux de raccordement au tout-à-l'égout ce qui nous emmène à la fin 2017, date butoir pour déconnecter vos fosses, les vider ou les remplir de sable. Un courrier vous sera remis dans vos boîtes aux lettres en temps voulu afin de vous donner toutes les explications nécessaires.

Des réunions d'information organisées par la mairie en présence de Monsieur Weber en charge de l'assainissement à la CCCE ont déjà été proposées aux habitants de la rue de Volmerange et ceux des rues de la Mairie et de la République. Il est vrai que le sujet est complexe au regard des lois et règlements en vigueur et les inquiétudes nombreuses !

## **Pavillons seniors : les inscriptions sont ouvertes**

**Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se faire connaître en mairie**

Votre logement n'est plus adapté à vos besoins ? Il est devenu trop grand, les escaliers trop fatigants et son entretien trop coûteux.

La municipalité a peut-être une solution à vous proposer. En effet, elle réalisera prochainement un lieu de vie adapté aux seniors d'aujourd'hui, des maisons de plain-

pied d'environ 65 m<sup>2</sup> à louer, claires et fonctionnelles, conçues pour le maintien de l'autonomie.

savoir plus, les informations nécessaires ainsi qu'un bulletin de préinscription sont disponibles en mairie aux heures d'ouverture. N'hésitez surtout pas à passer pour découvrir plus en détail le projet. La localisation exacte des maisons sur la ZAC de Raville vous sera présentée.



Prix de l'eau

#### **Hausse du prix du m<sup>3</sup> au printemps dernier**

« La ville de Thionville, concessionnaire du réseau d'eau de Kanfen, nous a informé de l'augmentation du prix du m<sup>3</sup> d'eau qui est passé de 1,617 € HT à 1,628 € HT à compter du 01/05/2014 ». À l'approche de l'hiver, nous vous recommandons vivement de protéger votre compteur d'eau et vos canalisations contre le gel et de surveiller votre consommation afin de déceler

toute anomalie. Exemples : un goutte à goutte consomme 4 litres par heure soit  $35 \text{ m}^3 \text{ s}^{-1}$  par an et un filet d'eau (chasse d'eau) 16 litres par heure soit  $140 \text{ m}^3$  par an.

Comme indiqué ci-dessus, la production et l'alimentation en eau potable de la commune de Kanfen est assurée par la Direction de l'Eau de la ville de Thionville.

Cette gestion du service public d'eau potable est régie par une convention signée en date du 30 novembre 1994 et arrive à échéance le 30 novembre 2014. Nous vous informons d'ores et déjà que celle-ci sera reconduite à compter du 01 décembre 2014 pour une nouvelle durée de 20 ans ».

# Chasse communale

Attribution des baux de chasse pour la période 2015-2024

Parce qu'elle administre le droit de chasse au nom et pour le compte des propriétaires, la commune à l'obligation de louer la chasse sur le ban communal. Les baux de chasse sont consentis pour neuf années, du 2 février 2015 au 1<sup>er</sup> février 2024.

Suite à la consultation des propriétaires, la commune a décidé de laisser le produit de la location de la chasse, chaque année, par lot, aux propriétaires, pour la durée du bail.

La constitution des trois lots de chasse

communaux s'établit comme suit :

- lot n°1 : 340 ha 27 a 23 ca
- lot n°2 : 382 ha 56 a 58 ca
- lot n°3 : 47 ha 94 ca

Le conseil municipal, dans sa séance du 31 octobre 2014 a également décidé d'attribuer, par convention de gré à gré :

- le lot n°1 à M. Éric Norroy pour un montant de 4 400 €
- les lots n°2 et 3 à l'association ADKD pour un montant respectif de 4 400 € (lot n°2) et 3 400 € (lot n°3).

# BRIOCHE DE L'AMITIÉ

Cette année encore, les brioches de l'amitié sont un succès, 2389 € récoltés pour un bénéfice de 1759 € reversé à l'Association de Parents et Amis d'Enfants Inadaptés de Thionville.

MERCI À TOUS !



## Bois de chauffage

L'hiver approche, pensez au bois !

Les personnes intéressées par le façonnage du bois de chauffage en forêt communale peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au **21 novembre 2014**.

Le façonnage aura lieu cet hiver dans les parcelles n° **9, 14A, 27 et 29**. Pour tous renseignements, veuillez téléphoner au 03 82 50 61 10.

Le prix de vente des stères pour le bois de chauffage destiné aux affouagistes reste fixé à 38 € . Celui des produits non façonnés s'élève à 10 €.

## Noël des aînés

### Le mode d'attribution change

Traditionnellement, la municipalité offre un coffret gastronomique en fin d'année et invite les Aînés de plus de 62 ans à un repas festif.

Cette année, et par souci d'égalité entre tous, la commune invite les aînés à choisir entre le repas ou le coffret gastronomique en renvoyant le coupon-réponse distribué lors de l'invitation au repas du 9 novembre.

Seules les demandes des personnes ayant répondu seront prises en compte.

## INFOS DIVERSES

### ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX (E.R.A.)

Les travaux démarrent début 2015 sur les voiries d'intérêt communautaires (rues de Volmerange, Moulin, Jeanne d'Arc et Zoufftgen) et communales (rues Victor Hugo, Lorraine, Mairie et une partie des rues de la Liberté et République)

### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des déchets ménagers se déroule dans notre village le mardi matin. Veuillez sortir vos poubelles le lundi soir et les ranger dès mardi en fin de journée afin de ne pas bloquer une place de stationnement inutilement.

## Personnel communal : du changement

### Un départ et deux recrutements

Mme Eugénie Jahnke a fait valoir ses droits à la retraite après 34 ans de bons et loyaux services en qualité d'agent d'entretien de l'école élémentaire et des bâtiments communaux. Comme il est de tradition, Monsieur le Maire lui a



Eugénie JAHNKE



Danielle GUERDER



Julien JANET

## Bientôt 16 ans !

Pensez au recensement, c'est obligatoire !



Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser.

• Présentez-vous en mairie de votre domicile dans les 3 mois suivants vos 16 ans ;

### • munissez-vous :

- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- du livret de famille.

## AGENDA

**Dimanche 9 novembre**  
Repas des Aînés - Municipalité

**Mardi 11 novembre**

Toute la population est cordialement invitée à la cérémonie de célébration du 96<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui aura lieu devant le monument aux morts mardi 11 novembre 2014 à 16 h 30

**Dimanche 14 décembre**  
Marché de Noël - APE

**Kanfen infos**  
Journal d'informations municipales de Kanfen et Kehnen-sous-Bos

Directeur de la publication : Denis BAUR, maire de Kanfen  
Document écrit et réalisé par : Isabelle Renoir, Nicole Greff, Walter Bellofatto, Isabelle Boucher, Sabine Veillet  
Imprimé en 500 exemplaires par la Mairie  
4 rue de la Mairie — 57330 KANFEN  
Tél. : 03 82 50 61 10 — Fax 03 82 50 61 68  
Courriel : mairie-kanfen@orange.fr  
Liste de diffusion : infos.kanfen@gmail.com